

Air Canada fait le point sur sa réaction à la pandémie COVID-19

- Les orientations pour 2020 et 2021 sont retirées
- Liquidités actuelles de 7,3 milliards de dollars
- Réduction de la capacité de 50 % au deuxième trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent

MONTREAL, le 16 mars 2020 /CNW Telbec/ - Air Canada, ainsi que le reste de l'industrie mondiale du transport aérien, fait face à une chute importante du trafic et à une baisse correspondante de ses revenus en raison de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) et des restrictions de voyage imposées dans de nombreux pays du monde, dont le Canada et les États-Unis. Bien qu'Air Canada s'attende à ce que cette perturbation soit temporaire, l'impact et la durée de l'épidémie étant inconnus, elle retire ses prévisions annoncées précédemment pour le premier trimestre et l'ensemble de l'exercice 2020, ainsi que ses prévisions pour l'ensemble de l'exercice 2021 (y compris ses prévisions de flux de trésorerie disponible pour la période 2019-2021), tout en prenant des mesures pour atténuer l'impact financier sur ses activités.

« La COVID-19 entraîne pour le secteur du transport aérien à l'échelle mondiale des défis sans précédent, aggravés par l'incertitude quant à l'ampleur de ses effets. Toutefois, nous sommes convaincus qu'après une décennie de transformation et de résultats record, Air Canada dispose aujourd'hui de l'agilité, de l'équipe et du réseau qui lui permettront de réussir à traverser cette crise. Mais surtout, pour assurer la continuité de ses activités, elle dispose des ressources financières nécessaires, notamment un bilan solide, des liquidités record, des cotes de crédit plus élevées en raison d'un faible ratio de levier financier et un important excédent des régimes de retraite. Ces forces profondes nous permettent de concentrer pleinement notre attention immédiate sur la sécurité et le bien-être de nos clients et de nos employés et sur l'atténuation de l'impact financier du virus », a déclaré Calin Rovinescu, président et chef de la direction d'Air Canada.

« La crise à laquelle notre industrie est confrontée s'aggrave à mesure que les pays du monde entier adoptent des mesures de plus en plus sévères, des confinements à l'échelle nationale et des restrictions de voyage. Nous croyons savoir que le gouvernement des États-Unis et celui de nombreux pays européens tels que l'Allemagne, la France, l'Italie, la Norvège, entre autres, ont approuvé ou envisagent d'apporter une aide à leur secteur du transport aérien sous une forme ou sous une autre. Dans ces circonstances, nous pensons que le secteur canadien du transport aérien devrait également bénéficier d'une aide similaire, c'est-à-dire bénéficier d'un certain allègement des taxes, les redevances d'atterrissage et autres frais qui font partie du fardeau pour l'aviation au Canada, ou d'une autre aide jusqu'à ce que le secteur se stabilise. Les associations de notre secteur ont fait des démarches en ce sens auprès du gouvernement, et continueront de le faire. Toutefois, nous n'attendons pas que des décisions soient prises quant à ces mesures et mettons en œuvre notre plan d'atténuation, car nous pensons que la prise de mesures fermes est la meilleure voie à suivre.

« À Air Canada, notre valeur fondamentale est la sécurité d'abord, toujours - pour nos employés et pour nos clients. Nous suivons rigoureusement les directives de toutes les autorités sanitaires compétentes et appliquons les meilleures pratiques éprouvées en matière de prévention et de traitement des maladies transmissibles dans le secteur du transport aérien. En outre, au cours de l'année dernière, nous avons conclu un partenariat avec une entreprise indépendante qui surveille les maladies infectieuses et les épidémies dans le monde entier et nous fournit des renseignements en temps réel pour veiller à ce que nous soyons en mesure de prendre les meilleures décisions, en temps voulu », a conclu M. Rovinescu.

Mesures prises en réponse à la COVID-19

- Pour le deuxième trimestre de 2020, Air Canada s'attend, en moyenne, à ce que la capacité du réseau en SMO diminue d'environ 50 % par rapport à la même période de 2019, en raison des réductions de capacité sur tous les marchés principaux touchés par la COVID-19 ou par des restrictions de voyage. La réduction de capacité sur les marchés du Pacifique pour le mois d'avril devrait être d'environ 75 %. La Société continuera à ajuster la capacité de manière proactive, selon les besoins.
- La combinaison d'une baisse significative des prix du carburant aviation, des économies prévues en raison de la réduction des capacités, y compris dans les lieux de travail, et d'autres programmes, en plus d'un programme de réduction des coûts devraient atténuer de 50 à 60 % la perte totale de revenus de la Société pour le deuxième trimestre de 2020. Air Canada estime que, exception faite du carburant et de la dotation aux amortissements, environ 50 % de ses charges d'exploitation sont de nature variable. Air Canada n'a actuellement aucune position de couverture en cours en ce qui concerne le carburant.
- Pour préserver ses liquidités, Air Canada lance un programme de réduction des coûts et de report des dépenses en capital à l'échelle de la Société, visant à dégager au moins 500 millions de dollars.
- Air Canada a suspendu son programme de rachat d'actions depuis le 2 mars 2020.
- Air Canada a utilisé sa facilité de crédit renouvelable de 600 millions de dollars américains. En outre, Air Canada travaille avec plusieurs parties pour réunir des liquidités supplémentaires au cours des prochaines semaines, ce qui nécessitera une garantie au prorata de ses éléments d'actif non grevés.
- Air Canada suppose que le dollar canadien s'échangera, en moyenne, à 1,39 dollar canadien par dollar américain pour le deuxième trimestre et le reste de l'exercice 2020 et que le prix du carburant aviation sera en moyenne de 47 cents canadiens le litre au deuxième trimestre de 2020 et de 50 cents canadiens le litre pour le reste de l'exercice.

Liquidités

- Au 13 mars 2020, Air Canada disposait de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court et à long terme de 7,1 milliards de dollars, ce qui comprend le produit du retrait à partir de la facilité de crédit renouvelable américaine dont il a été question plus haut. En outre, elle dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 200 millions de dollars canadiens qu'elle a l'intention de retirer la semaine prochaine.
- Les éléments d'actif non grevés d'Air Canada (à l'exception de la valeur d'Aéroplan et de Vacances Air Canada) s'élèvent à environ 5 milliards de dollars. Cela comprend 89 avions non grevés, ce qui représente une capacité en SMO d'environ 25 %.
- Air Canada avait d'abord prévu un programme de dépenses en immobilisations de 2,4 milliards de dollars pour 2020, qui va maintenant diminuer en raison des reports mentionnés ci-dessus. Ce programme comprend des engagements d'achat de 17 appareils A220 d'Airbus et de six appareils 737 MAX de Boeing, d'un montant total d'environ 1,2 milliard de dollars, qui devraient toujours être livrés et, sous réserve d'ententes de prêt satisfaisantes, financés en 2020. En fonction de l'impact de la COVID-19, Air Canada collaborera avec ses partenaires aériens pour étudier la possibilité de reporter les livraisons d'avions.
- Air Canada n'a pas de dettes importantes arrivant à échéance en 2020, et la Société est confiante que toutes les clauses restrictives de la dette, qui sont des mesures de la valeur prêt-garantie, seront respectées, étant donné le coussin excédentaire qui existe actuellement.
- Au 1^{er} janvier 2020, l'excédent de solvabilité global des régimes de retraite agréés canadiens d'Air Canada s'élevait à 2,6 milliards de dollars. Le total des cotisations patronales au titre du financement des régimes de retraite à prestations déterminées devrait s'élever à 100 millions de dollars en 2020 (109 millions de dollars en 2019), et aucune cotisation supplémentaire n'est requise en raison de l'évolution des taux d'intérêt. Air Canada est beaucoup moins exposée à une baisse des taux d'intérêt et à une diminution de la valeur des actions sur le marché en raison de sa stratégie d'atténuation des risques liés aux régimes de retraite et, par conséquent, elle prévoit de maintenir un important excédent de solvabilité des régimes de retraite agréés.

canadiens pour l'exercice.

Air Canada a récemment modifié sa commande de 2013, passée à l'origine à Boeing pour 61 737 MAX de Boeing, réduisant sa commande initiale de 11 appareils 737 MAX-9 de Boeing dont la livraison était prévue en 2023 et 2024. Cette modification reflète l'évolution des besoins de la Société en matière de planification du parc à long terme, et Air Canada a l'intention de combler cette capacité. Le parc aérien d'Air Canada compte actuellement 24 appareils 737 MAX-8 Boeing et la Société a passé des commandes fermes pour 26 autres appareils 737 MAX-8 de Boeing.

Dans son communiqué daté du 18 février 2020, Air Canada a révélé qu'elle était en pourparlers avec Boeing pour établir les modalités d'une entente concernant l'immobilisation au sol des 737 MAX de Boeing. Ces discussions sont maintenant terminées, mais comme les modalités de l'entente sont soumises à des restrictions de confidentialité, Air Canada ne les divulguera pas.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

Comme, par définition, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites dans le présent communiqué, ils sont soumis à de grands risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de divers facteurs, notamment la capacité d'Air Canada de dégager ou de maintenir une rentabilité nette, la conjoncture économique et le contexte géopolitique, le calendrier et les modalités de la remise en service des appareils 737 MAX de Boeing de son parc aérien (notamment l'intégration de ceux qui font l'objet de commandes, de même que la gestion du parc aérien d'Air Canada et de ses activités jusqu'à la remise en service ou à l'intégration des appareils), les maladies épidémiques telles que la COVID-19 et leurs effets sur la conjoncture économique et la demande en transport, l'état du secteur et du marché et le contexte influant sur la demande, la concurrence, les cours de l'énergie, sa dépendance à l'égard des technologies, sa capacité de mettre en œuvre efficacement des initiatives stratégiques opportunes et d'autres initiatives importantes (notamment sa faculté de réduire les charges d'exploitation), les risques liés à la cybersécurité, les conflits armés, les attentats terroristes, sa dépendance envers les fournisseurs clés, les pertes par sinistre, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, sa capacité de lancer et d'exploiter avec succès son nouveau programme de fidélisation, les changements climatiques et les facteurs liés à l'environnement (dont les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels, et des facteurs d'origine humaine), les interruptions de services, sa dépendance envers les transporteurs régionaux et autres, sa capacité de préserver et de faire croître sa marque, les relations de travail et les coûts connexes, sa dépendance envers les partenaires Star Alliance et les coentreprises, les limites imposées aux termes de clauses restrictives, sa capacité de rembourser ses dettes et de conserver la liquidité, les litiges actuels et éventuels avec des tiers, les taux de change, les régimes de retraite, sa capacité de recruter et de conserver du personnel qualifié, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le dossier d'information publique d'Air Canada qui peut être consulté à l'adresse www.sedar.com, notamment à la rubrique 20, Facteurs de risque, du rapport de gestion

de 2019 d'Air Canada. Par ailleurs, l'acquisition de Transat A.T. Inc. est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et à la satisfaction de certaines conditions usuelles, et rien ne garantit que l'acquisition sera réalisée, ou qu'elle le sera conformément aux modalités décrites dans le rapport de gestion de 2019 d'Air Canada. Les énoncés prospectifs contenus ou intégrés par renvoi dans le présent communiqué de presse représentent les attentes d'Air Canada en date de ce communiqué (ou à la date à laquelle ils sont censés avoir été formulés) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus grand transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant près de 220 aéroports répartis sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes du monde et il a accueilli plus de 51 millions de clients en 2019. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs à destination de 62 aéroports au Canada, 53 aux États-Unis et 101 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Caraïbes, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est membre cofondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 250 aéroports dans 195 pays. Air Canada est le seul transporteur d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à détenir la cote quatre étoiles en Amérique du Nord, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax, qui a également proclamé Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour 2019. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez aircanada.com/fr/media, suivez @AirCanada sur [Twitter](https://twitter.com/AirCanada) et joignez-vous à Air Canada sur [Facebook](https://facebook.com/AirCanada).

Internet : aircanada.com/media

À l'intention des médias :

[Photos](#)

[Vidéos](#)

[Articles](#)

SOURCE Air Canada

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/March2020/16/c5628.html>

%SEDAR: 00001324F

Renseignements : media@aircanada.ca

CO: Air Canada

CNW 14:08e 16-MAR-20